LA TÉLÉVISION DE DEMAIN, NOUVELLES TECHNOLOGIES ET SOCIÉTÉ

Type de saisine : AUTOSAISINE
Type de texte : RAPPORT
Traité par : Cadre de vie

Adopté le : 12/02/1997
Mandature : 1994-1999

Rapporteur :

HADAS-LEBEL Raphaël

La version numérique de ce document n'existe pas.

Contactez le CESE pour obtenir le document.

PRÉSENTATION
La révolution du numérique est en marche. Elle affecte l'ensemble de l'audiovisuel, de la production à la réception et se traduit essentiellement par une multiplication des programmes et des services. Dans ce contexte d'internationalisation de l'audiovisuel, les opérateurs de télécommunications, d'informatique, de télévision et les diffuseurs se livrent une guerre sévère. Ces évolutions techniques et commerciales ne seront pas sans conséquence sur notre société. D'usager qui ne maîtrise pas le service offert, le téléspectateur va devenir consommateur actif et sélectif. Le Conseil économique et social souligne, d'une part, les problèmes résultant de l'hétérogénéité des législations relatives à la propriété intellectuelle et à la protection des droits d'auteur, d'autre part, ceux liés à la déontologie des instances de régulation. Il considère que face à une concentration des pouvoirs entre les mains d'un petit nombre d'opérateurs mondiaux, il importe que soient sauvegardées les conditions du fonctionnement autonome des télévisions publiques afin qu'elles conservent pleinement leur rôle social et culturel.
N° Brochure :
4330
Nor :
CESX9700102V
Référence :
1997-02

© - copyright CESE - Novembre 2026